

— ACTUALITÉS DES FINANCES LOCALES

Les collectivités et le déficit public : un débat enflammé

Le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Éric Coquerel, a récemment mis en avant les collectivités comme des actrices clés de la dégradation des finances publiques. Selon lui, une partie importante du déficit serait attribuable à leurs dépenses excessives. Ce constat a rapidement été contesté par des élus, dont Carole Delga, présidente de Régions de France, qui a dénoncé une « mise en cause caricaturale » des collectivités.

L'Association des maires de France (AMF) et d'autres associations d'élus ont également riposté, rappelant que 92 % de la dette publique provient du budget de l'État, et non des collectivités. Pour mémoire, la dette publique s'établit à 109,9% du PIB en 2023. Ainsi, la question se pose : les collectivités sont-elles réellement responsables de ce déficit public croissant ?

La réalité des chiffres

Pour mieux comprendre ce débat, il est essentiel d'examiner les chiffres relatifs aux finances publiques, dans leur globalité. Selon les dernières prévisions, le déficit public devrait atteindre 5,6 % du PIB d'ici fin 2024, un chiffre désormais supérieur aux 5,1 % initialement projetés.

En chiffres, le déficit public représente 154,8 milliards en 2023, contre 125,8 milliards en 2022. Le déficit de l'État (et organismes) est passé de 133,0 milliards d'euros en 2022, à 156,4 milliards d'euros en 2023, tandis que celui des collectivités est passé de 1,1 milliards d'euros à 9,9 milliards d'euros.

Cette dégradation s'explique par plusieurs facteurs :

- Un ralentissement de la progression des recettes fiscales : les prévisions de croissance économique sont revues à la baisse, entraînant des recettes fiscales moins élevées que prévues pour l'État, mais également pour les collectivités, par élasticité des recettes fiscales au cycle économique. En d'autres termes, la croissance attendue aurait dû permettre une augmentation plus forte des recettes fiscales, soit par effet direct (revalorisation des bases fiscales) soit indirect, du fait d'une plus forte consommation, activité économique (impliquant une hausse des salaires) et donc des produits d'impôts sur la

TVA, sur l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur le revenu, etc. En 2023, les recettes fiscales ont augmenté de 0,3%, contre 7,9% l'année précédente.

- Augmentation des dépenses publiques : au niveau de l'État d'abord, par une progression de 3,7% en 2023, mais également au niveau des collectivités territoriales (+ 5,9 % en fonctionnement, + 10,9 % en investissement). Pour les collectivités, cette hausse des dépenses a été bien au-delà des prévisions du solde des administrations publiques locales (Apul). Les collectivités, souvent contraintes par des obligations légales et des attentes des citoyens, continuent d'investir dans des services essentiels tels que l'éducation, la santé et les infrastructures.
- Dérapages liés à la crise : les effets résiduels de la crise sanitaire et économique ont également exacerbé les tensions budgétaires, en augmentant les besoins en dépenses mais également le recours à l'emprunt.

Dérapiage multi-facteurs, il est imputé aux collectivités en raison de l'apparition d'un réel décrochage en 2023, alors qu'elles frôlent l'équilibre depuis quelques années.

Ces éléments mettent en lumière la complexité de la situation et la nécessité de considérer le rôle des collectivités dans un cadre plus large.



L'évolution des finances locales

L'analyse des finances locales révèle des tendances contrastées. Selon des études récentes :

- Hausse des dépenses locales (+ 5,9 % en fonctionnement, + 10,9 % en investissement) : les dépenses des collectivités ont augmenté de manière significative, souvent en raison de l'augmentation des coûts des services publics et des obligations légales (comme la revalorisation du point d'indice, ou la prime « pouvoir d'achat »). Cette dynamique, couplée au rattrapage d'investissement post-Covid, et au cycle électoral (l'investissement s'accéléralant en fin de mandat), s'accompagne d'une pression croissante pour maintenir des niveaux de service, malgré des recettes stagnantes ou en baisse.
- Réduction des dotations de l'État : les collectivités subissent une réduction continue des dotations de l'État, qui ont chuté de 11 milliards d'euros en dix ans, limitant leur capacité à financer de nouveaux projets sans recourir à l'endettement. Cette réduction devrait se poursuivre en 2025, en témoigne la proposition du gouvernement de réduire le fonds vert de 60 % par rapport à 2024.
- Endettement croissant : pour pallier ces réductions, de nombreuses collectivités ont augmenté leur niveau d'endettement, ce qui aggrave la perception d'une gestion financière irresponsable. L'augmentation de la dette s'illustre également comme un corollaire de la diminution de la trésorerie des collectivités, jugée trop importante à fin 2022.

- Reconnaître les limites des marges de manœuvre : les collectivités n'ont souvent pas d'autre choix que d'augmenter leurs dépenses pour répondre aux besoins de leurs concitoyens, maintenir la qualité du service public et mettre en place leur programme électoral malgré des contraintes budgétaires sévères.
- Établir un dialogue constructif avec l'État : pour surmonter les défis financiers, un dialogue entre les collectivités et l'État est essentiel. Cela pourrait inclure une révision des dotations et une prise en compte des besoins spécifiques des collectivités.
- Encourager une gouvernance collaborative : les élus locaux doivent être intégrés dans le processus de décision budgétaire au niveau national pour mieux représenter les intérêts des territoires et garantir une allocation équitable des ressources.

Le déficit public est un problème complexe qui nécessite une analyse nuancée. En mettant les collectivités au cœur du débat, il est crucial de ne pas ignorer les réalités des finances locales et le rôle prépondérant de l'État dans cette situation. Seule une compréhension partagée des défis financiers permettra de trouver des solutions durables pour l'ensemble des acteurs concernés.



Plus d'infos ?

Site officiel de l'[INSEE](#)

Vers une compréhension partagée

Face à ce constat, il est crucial d'ouvrir le débat et d'envisager des solutions constructives. Plutôt que de désigner les collectivités comme principales responsables du déficit public, il convient de :

Soucieux de vos enjeux territoriaux, la SCET et l'équipe d'experts en finances publiques vous accompagnent dans la réalisation de vos projets et leur structuration financière.